

BORDEREAU DE VERSEMENT VOLET "AMIANTE"

À joindre aux 3 exemplaires du bordereau de versement

Nom et adresse du lieu où sont exactement conservées les archives qui vont être versées
préciser la localisation exacte (bâtiment, étage, pièce, etc.)

Les archives comprises dans le versement ont-elles été conservées à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus ?

Oui Non Ne sait pas

▶ *Si oui, joindre la liste des localisations successives de conservation*

Les archives comprises dans le versement ont-elles été conservées dans un autre local que celui de leur conservation actuelle ?

Oui Non Ne sait pas

▶ *Si oui, joindre la liste des localisations successives de conservation*

Le bâtiment affecté actuellement à la conservation des archives est-il antérieur à 1997 ?

Oui Non Ne sait pas

➡ Si oui, un dossier technique amiante et sa fiche récapitulative ont-ils été établis pour ce bâtiment ?

Oui Non Ne sait pas

▶ *Si oui, joindre la fiche récapitulative*

▶ *En cas de réponse « Non » ou « Ne sait pas », le service versant pourra être tenu de faire procéder à sa charge à des prélèvements surfaciques sur les documents et/ou des mesures d'empoussièrement de l'air dans ses locaux d'archivage afin de garantir l'absence de fibres d'amiante sur les archives versées (circulaire du ministère de la Culture et de la Communication du 5 août 2015 (NOR : MCCC1519022C))*

À _____ Le

Le responsable du service versant